

fournis les gens de la région, de sorte que le 6 juin, j'adressai à M. Carvell une nouvelle lettre ainsi conçue :

J'ai reçu votre lettre d'hier touchant la nouvelle ligne de téléphone entre Pointe-Sapin et Kouchibouguac et j'ai pris note des renseignements qu'elle renferme. Je suis heureux d'apprendre que cette ligne de téléphone sera construite cet été. Maintenant, je désirerais obtenir d'autres renseignements sur cette question. Auriez-vous l'obligeance de me laisser savoir qui a obtenu l'entreprise pour fournir et transporter tous les poteaux nécessaires à la construction de cette ligne de téléphone? A-t-on demandé des soumissions et quel prix a-t-on payé pour ces poteaux à la pièce ou au cent?

A vous sincèrement,

A. T. LÉGER.

En réponse à cette lettre, j'ai reçu une communication du département, datée du 10 juin et signée par M. D. Keeley, surintendant général, dans laquelle il écrivait :

Sur les instructions de l'honorable ministre des Travaux publics, j'ai l'honneur de vous informer en réponse à votre lettre du 6 courant, qu'au mois de mars 1918, nous avons demandé des soumissions pour la quantité de poteaux requise, 640 poteaux de cèdre plus ou moins de 25 pieds de longueur et de cinq pouces au petit bout; cependant, nous n'avons reçu qu'une seule soumission (de M. L. J. Loggie à \$2.50 du poteau) laquelle a été jugée trop élevée, puisque nous avions reçu auparavant une offre de M. P. A. Robichaud à raison de \$2 par poteau.

Nous avons pris des renseignements sur le parcours de la ligne relativement à des poteaux qui avaient été distribués au prix de \$2 chacun et, au mois d'octobre 1918, M. J. A. Manzerolle du bas de la Pointe-Sapin accepta l'entreprise à ce prix-là. Cependant, un peu plus tard, au mois de novembre 1918, M. Manzerolle a retiré son offre, après quoi M. L. J. Loggie offrit de fournir les poteaux aux mêmes conditions et il a obtenu l'entreprise. Les poteaux ont tous été distribués sur le parcours de la ligne projetée au prix de \$2 pièce et les travaux de construction sont commencés depuis le 2 courant, sous la direction du contremaître chargé des réparations générales dans cette région, M. M. Ramsay, de Chatham, qui engagera les services des ouvriers provisoirement sur le parcours de la ligne, au fur et à mesure que les travaux avanceront. La ligne sera probablement terminée avant la fin de juillet.

Votre tout dévoué,

D. H. KEELEY,

Surintendant général.

Or, je ferai observer que la première soumission de L. J. Loggie exigeait \$2.50 par poteau tandis que M. P. A. Robichaud demandait \$2 purement et simplement. Un peu plus tard, le département tenta de faire distribuer les poteaux sur le parcours de la ligne au prix de \$2 pièce et un nommé J. A. Manzerolle accepta ces conditions. Cependant, il a retiré son offre par la suite. Je désirerais savoir pour quelle raison l'offre de M. L. J. Loggie fût acceptée lorsque M. Robichaud avait offert antérieurement d'accepter l'entreprise à raison de \$2 par poteau quand M. Loggie exigeait \$2.50?

[M. Léger.]

M. ARCHAMBAULT: Est-ce que le monsieur Loggie auquel mon honorable ami fait allusion en ce moment est l'honorable député de Northumberland?

M. LEGER: Pas du tout. L'honorable député de Northumberland se nomme W. S. Loggie, dont je parlerai plus tard. Je fus un peu surpris que Robichaud n'eût pas obtenu l'entreprise et c'est encore un mystère pour moi à l'heure qu'il est. Cependant, monsieur le président, vous remarquerez que l'honorable ministre n'a pas mentionné dans sa lettre que la ligne de téléphone devait aboutir à l'embouchure de la rivière. Il a toujours soutenu qu'elle se rendrait jusqu'à Kouchibouguac. C'est le seul endroit où sont transigées les affaires de la région. Le bureau de poste porte le nom de Kouchibouguac. (Protestations.) Mes honorables collègues seront bien forcés d'apprendre à prononcer ce nom. Les honorables députés, pour la plupart, je le suppose, seraient fort en peine pour épeler ou écrire ce nom; cependant je me ferai un plaisir de le leur apprendre s'ils le désirent.

Donc, le ministre n'a jamais mentionné que cette ligne de téléphone aboutirait à l'embouchure de la rivière, il a toujours prétendu qu'elle serait prolongée jusqu'à Kouchibouguac, de sorte que j'avais l'idée dans le temps qu'il avait l'intention de relier la nouvelle ligne à celle de Kouchibouguac. A mon retour chez moi au mois de juillet dernier, après la clôture de la session, je fus informé que la ligne de téléphone avait été construite de Pointe-Sapin jusqu'à l'embouchure de la rivière, au lieu d'aller jusqu'à Kouchibouguac comme tout le monde l'espérait; elle aboutit en droite ligne à la homarderie de W. S. Loggie...

Quelques DEPUTES: Honte!

M. LEGER: Je suis peiné d'être forcé de mentionner le nom d'un honorable député relativement à cette affaire; cependant je ne puis faire autrement.

M. ARCHAMBAULT: L'honorable député de Northumberland?

M. LEGER: Monsieur le président, mon honorable ami de Northumberland, M. Loggie...

Quelques VOIX: A l'ordre!

M. LEGER: ... a une homarderie à la Pointe-aux-Sapins, et une autre à l'embouchure de la Kouchibouguac. Cette ligne téléphonique réunit les deux établissements. Il n'y a pas d'autre bureau le long